

# Sommaire

---

03

France précaire

---

09

La France des sous contrats

---

14

Les exclus en première ligne

---

18

L'inactivité contrainte des jeunes mères

---



# 1

## France précaire

En 2003, le Secours Catholique a accueilli environ 690 600 situations de pauvreté. Compte tenu de la composition moyenne des situations accueillies, elles représenteraient près de 1 600 000 personnes, 860 000 adultes et 740 000 enfants.

L'an dernier, le Secours Catholique a accueilli 690 600 situations, c'est-à-dire des personnes ou des familles venues d'elles-mêmes ou envoyées par les services sociaux parce qu'elles se trouvaient en grande difficulté. Ce chiffre est en augmentation de 0,5 % par rapport à celui de 2002 qui marquait lui-même une hausse de 2,3 % par rapport à celui de 2001. Le ralentissement des demandes d'asile est probablement en cause, mais aussi les restrictions de crédits que l'asso-

ciation a dû s'imposer pour conserver son équilibre financier. Nous disposons pour 2003 d'un échantillon de 104 592 situations détaillées (1).

### Les accueillis français ou étrangers munis d'un statut en règle

En 2003, 39 % des situations rencontrées étaient déjà en contact avec le Secours Catholique, ce qui n'était le cas que pour 33 % d'entre elles en 1999. 72 % des nouveaux contacts sont adressés par les services sociaux et cette proportion est en constante augmentation.

### Monoparentalité et pauvreté

Chez les personnes rencontrées, la monoparentalité augmente et les couples se raréfient. Ainsi, la proportion de familles monoparentales est beaucoup plus élevée chez les accueillis

Répartition par type de famille		1999	2003	
Personnes seules	Hommes	27,4%	27,4%	
	Femmes	16,3%	16,1%	
	Ensemble	43,7%	43,5%	
Familles monoparentales	Père isolé	1 enfant	1,3%	1,6%
		2 enfants ou plus	1,1%	1,4%
	Mère isolée	1 enfant	10,2%	10,9%
		2 enfants	7,2%	8,1%
		3 enfants ou plus	6,2%	6,9%
	Ensemble	25,9%	28,9%	
Couples	sans enfant	7,5%	6,4%	
	1 enfant	6,6%	6,2%	
	2 enfants	6,5%	6,0%	
	3 enfants ou plus	9,7%	8,9%	
	Ensemble	30,3%	27,5%	
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>	

Lecture du tableau : en 1999, 27,4 % des situations rencontrées concernaient des hommes seuls. Cette proportion est identique en 2003.

que dans l'ensemble de la population française, ce qui signifie que la pauvreté est beaucoup plus fréquente dans cette situation.

Le plus souvent, le parent isolé est une femme, mais de plus en plus de pères isolés se présentent dans les accueils. À noter que plus de la moitié des enfants en 2003 (52 %) vivent dans une famille monoparentale, contre 47 % en 1999. La fragilité des familles monoparentales tient pour beaucoup à la difficulté pour un seul adulte de combiner une vie professionnelle avec une vie familiale et domestique : le travail à temps partiel est une solution mais, chez les personnes rencontrées, le salaire qu'il procure est à peine suffisant pour faire face au supplément de dépenses qu'il occasionne en transports et frais de garde notamment.

Quant aux personnes vivant seules, sans conjoint ni enfant, leur part parmi les personnes rencontrées reste une fois et demie plus élevée que dans l'ensemble de la population française.

### L'âge moyen des personnes rencontrées s'élève

Nos chiffres montrent une nette progression de la tranche d'âge 50-59 ans et également des plus de 60 ans. L'évolution démographique y est certainement pour quelque chose : les

Répartition par âge		
	1999	2003
Moins de 25 ans	12,7%	12,3%
De 25 à 39 ans	44,4%	42,1%
De 40 à 49 ans	25,4%	25,8%
De 50 à 59 ans	12,9%	14,5%
60 ans et plus	4,7%	5,4%
Total	12,7%	12,3%

*Lecture du tableau : en 1999, 12,7% des accueillis avaient moins de 25 ans.*

classes d'âge nombreuses des années 50 atteignent 50 ans. Mais l'évolution du marché du travail est certainement aussi en cause.

### 4 situations rencontrées sur 5 vivent en logement stable

La proportion de personnes vivant en logement stable s'est légèrement accrue en 2003 pour atteindre 80 %.

Par ailleurs, nous avons introduit en 2002 une nouvelle catégorie de logements stables, les hébergements collectifs qui comprennent les maisons de retraite, les résidences universitaires, les foyers de jeunes travailleurs, etc : cette catégorie a fait reculer à la fois les locations HLM et les locations privées - avec lesquelles elle était auparavant confondue - sans que cela ait de signification.

Entre 2002 et 2003, les loyers moyens des personnes rencontrées ont augmenté de 3 % dans le ...

Répartition par type de logement		
	1999	2003
Location HLM	43%	42%
Hébergement collectif	-	5%
Location privée	32%	29%
Propriétaire	5%	4%
<b>Sous-total stable</b>	<b>79%</b>	<b>80%</b>
Hôtel, pension, garni	2%	2%
Caravane, péniche	2%	2%
Famille, amis	7%	8%
Centre d'hébergement	5%	4%
Abri de fortune, rue	4%	4%
<b>Sous-total précaire</b>	<b>21%</b>	<b>20%</b>

(1) Cet échantillon n'a aucune raison d'être représentatif de l'ensemble des situations rencontrées, ni de l'ensemble de la pauvreté en France. Mais nous constatons depuis plusieurs années sa pertinence au regard des problématiques évoquées par les personnes en difficulté elles-mêmes et des évolutions constatées dans l'ensemble de la société française.

● ● ● secteur social et de 6 % dans le secteur privé.

Accéder à un domicile personnel stable lorsqu'on n'a que des ressources précaires est difficile : le coût du loyer joint aux difficultés à offrir aux bailleurs les garanties exigées et à la pénurie de logements sociaux, du fait en particulier de l'éclatement des familles, conduit 20 % des personnes que nous rencontrons à vivre en domicile précaire. Les personnes à la rue, en squat ou en centre d'hébergement représentent 8 % des situations rencontrées.

### La proportion de personnes sans aucune ressource augmente

En ne tenant compte que des personnes françaises ou disposant d'un statut en règle,

12,8 % des personnes rencontrées en 2003 n'ont aucune ressource au moment de leur rencontre, contre 11,5 % en 2001. Un peu plus du quart d'entre elles attendent un revenu, le plus souvent le RMI, les allocations chômage ou les allocations logement.

La proportion de situations rencontrées ayant un revenu du travail, accompagné ou non de transferts sociaux, a tendance à diminuer. Inversement, les situations sans ressource et celles qui ne vivent que de transferts sociaux augmentent. Il faut noter aussi une progression des situations percevant des revenus "autres" en plus ou non des deux catégories précédentes : bourses étudiantes, pensions alimentaires et familiales, revenus d'activités informelles...

En ce qui concerne le montant des ressources, 16 % des situations rencontrées, françaises ou étrangères avec statut, en métropole, ont un niveau de vie inférieur à 100 euros par mois. La plupart sont sans ressource au moment où elles font appel au Secours Catholique.

La moitié environ des situations accueillies ont un niveau de vie compris entre 300 et 600 euros par mois (le RMI en 2003 est de 411,70

#### Répartition par type de ressources

	Situations rencontrées		Revenu mensuel moyen	
	1999	2003	1999	2003
Aucune ressource	10,9%	12,8%	0	0
Transferts seulement	40,2%	41,7%	597 €	646 €
Travail seulement	11,6%	9,5%	582 €	692 €
Travail + transferts	28,5%	26,2%	844 €	936 €
Autres ressources en plus	8,8%	9,8%	792 €	876 €
Ensemble	100%	100%	696 €*	769 €*

*Lecture du tableau : en 1999, 40,2 % des situations rencontrées ne vivaient que de transferts sociaux ; leur revenu mensuel moyen était de 597 euros.*

*\*Les revenus moyens de l'ensemble sont calculés hors situations sans ressources.*

euros pour une personne seule ne percevant pas l'allocation logement et de 362,30 euros si elle la perçoit).

Le dernier seuil de pauvreté (2) calculé par l'Insee est celui de 2001 : il est égal à 602 euros par mois, mais il évolue dans le temps.

Empiriquement, nous constatons que, chaque année, entre 82 et 84 % des situations rencontrées ont un niveau de vie inférieur au seuil. En appliquant un pourcentage moyen de 83 %, le seuil de pauvreté serait de l'ordre de 637 euros en 2002 et de 653 euros en 2003. Pour fixer ●●●

## Commentaires

Par Gilbert Lagouanelle, directeur du pôle Action institutionnelle du Secours Catholique

# Éradiquer la pauvreté

La pauvreté et l'exclusion ont pris durablement racine dans notre pays. Les écarts ne cessent de s'accroître entre les plus aisés et les plus pauvres, non seulement sur le plan des ressources, des biens, de la formation, de l'éducation, mais aussi sur le plan territorial. La hausse spéculative déraisonnable et irrationnelle du foncier expulse et rejette. La ségrégation sociale est enracinée. Elle se développe et se forge depuis quelques années aussi dans les mentalités. L'intolérance, les jugements tout faits, les a priori, le mépris envers les plus faibles et les plus exclus consolident et durcissent la fracture sociale. Des enquêtes récentes sont significatives. Cette année encore, le nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté est toujours

trop élevé et inacceptable. Des millions de personnes, de familles, d'enfants, vivent encore et toujours dans des conditions de pauvreté et d'exclusion indignes.

La lutte pour l'éradication de la pauvreté serait-elle une sorte de "mythe de Sisyphe" ? La pente du combat est-elle trop abrupte ?

Ce n'est pas notre conviction, bien au contraire. Le Secours Catholique peut témoigner à travers l'engagement de ses dizaines de milliers de bénévoles que dans leur proximité avec les personnes et familles en difficulté, leur association avec elles dans des projets communs, le soutien et l'accompagnement de leurs propres initiatives germe l'espoir, renaissent des vies qui allaient à l'échec.

La plus grande cause nationale pour notre pays, et

la seule qui mérite un combat de tous et de chacun, est bien d'éradiquer la pauvreté et de construire une société juste et fraternelle. La France, l'une des premières puissances mondiales, en a les moyens. C'est une ambition collective. Il faut changer de logique, pour adopter celle d'une société construite sur la solidarité et le partage, sur une économie solidaire où les plus faibles ont aussi leur place, toute leur place comme acteurs à part entière. La qualité et l'humanité d'une société se mesurent aux moyens qu'elle investit, non seulement pour protéger les plus fragiles, mais aussi pour que ceux-ci retrouvent leur dignité. Cela passe par un renversement des mentalités, des comportements, des choix économiques, sociaux et politiques.

● ● ● les idées, un couple sans enfant, ou une mère seule avec un enfant, dont les ressources se limitent au Smic ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.

Les impayés portent de plus en plus sur les dépenses liées à l'habitation.

En 2003, 58 % des situations rencontrées disent avoir des impayés. En moyenne, le montant total des dettes des situations rencontrées représente toujours environ deux mois de revenus.

On constate un accroissement de la fréquence

Fréquence des impayés par nature		
	2002	2003
Loyer	37,8%	42,3%
EDF GDF	33,1%	36,6%
Eau	15,3%	17,0%
Crédit consommation	13,4%	15,2%
Crédit voiture	6,8%	8,0%
Impôts	7,0%	8,4%
Assurances	10,5%	11,4%
Téléphone	12,9%	12,9%
Redevance télévision	5,8%	6,8%
Découvert bancaire	13,8%	19,0%

*Lecture du tableau : en 2002, 37,8% des situations ayant des impayés avaient une dette de loyer. Les personnes ou familles pouvant avoir des impayés de plusieurs natures, le total n'a pas de raison d'être égal à 100.*

des dettes de loyer, d'énergie et d'eau :

On remarque aussi une augmentation des dettes d'impôts, de crédit à la consommation, de crédit voiture et de redevance télévision.

### Étrangers sans statut : hausse du nombre de familles

Parmi les situations sans statut, on note une augmentation de la proportion de familles avec enfants, qui représente 38 %. Enfin, près des trois quarts de ces situations sans statut sont sans ressource. ■

2) Le niveau de vie des ménages est estimé par leur revenu par unité de consommation : pour le calculer, on divise l'ensemble des ressources d'un foyer non pas par le nombre de ses membres, mais par son nombre d'unités de consommation : dans l'échelle dite de l'OCDE modifiée, le premier adulte compte pour 1, les autres adultes et enfants de plus de 14 ans comptent pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 ; on ajoute parfois 0,2 à la somme des coefficients dans le cas des familles monoparentales. C'est à partir de ces niveaux de vie qu'est estimé le seuil de pauvreté : en France, ce seuil est estimé à 50 % de la médiane des niveaux de vie.



## Emploi : la France des sous contrats

Le travail a longtemps été considéré comme le rempart universel contre la pauvreté. Si cette idée pouvait se justifier en période d'emploi stable à temps plein, c'est de moins en moins le cas dans un environnement économique marqué par l'instabilité de l'emploi. Ainsi, au Secours Catholique, nous rencontrons une part croissante de personnes qui travaillent mais n'échappent pas à la spirale de l'exclusion.

### 74 % des accueillis qui travaillent ont un emploi précaire

Tous les emplois précaires exposent à la pauvreté. Cependant le développement de la précarisation des emplois de type intérim, CDD, temps partiel, emplois aidés..., touche plus particulièrement les populations les plus fragiles et les moins qualifiées. Au Secours Catholique, 74 % des personnes accueillies travaillant sont en emplois précaires contre 25 % pour la moyenne nationale.

Ces "sous-contrats" entraînent une succession de ruptures dans les ressources et donc une vie en pointillés. Pas de contrat fixe, pas d'avenir, pas de logement, pas d'accès aux prêts bancaires, pas de projets... Ce type de

contrat de courte durée sert d'ajustement lorsque la conjoncture s'améliore, mais ne se traduit pas, dans la durée, par une amélioration de la situation des personnes employées. En rapprochant la répartition par type d'emploi chez les accueillis du Secours Catholique et cette même répartition dans l'ensemble de la population française, nous pouvons calculer un indice de fragilité ou d'exposition à la pauvreté selon les emplois. Ainsi, parmi les formes précaires d'emploi, l'intérim est un travail extrêmement fragile (indice 9.1). À un degré moindre mais encore très important, les emplois aidés exposent aussi fortement à la pauvreté (indice 5.8). Les CDD et les emplois à temps partiel sont plus "solides" mais on y trouve pourtant nettement plus de personnes pauvres qu'en CDI à temps complet.

### Le travail ne protège plus de la pauvreté

Aucun de ces emplois précaires n'assure en moyenne un niveau de vie qui permettrait de se situer au-dessus du seuil de pauvreté (602 euros

Répartition des emplois classés par indice de fragilité décroissant

	Proportion dans la population française (1)	Proportion chez les personnes rencontrées (2)	Indice de fragilité (2)/(1)
Intérim	1,8%	16,0%	9,1
Formation	1,1%	8,7%	7,9
Emplois aidés	2,1%	12,4%	5,8
Autres	1,2%	7,0%	5,7
CDD plein temps	4,2%	8,3%	2,0
Temps partiel	14,2%	21,0%	1,5
CDI plein temps	65,2%	24,9%	0,4
A son compte	10,2%	1,7%	0,2
	100%	100%	1,0

Lecture du tableau : Les personnes en intérim sont en proportion 9,1 fois plus importante au Secours Catholique que dans la population totale.

### Niveau de vie moyen selon le type d'emploi et le nombre d'enfants (en euros par mois)

Emploi	Nombre d'enfants					Ensemble
	0	1	2	3	4 et plus	
CDI plein temps	822	661	620	625	527	675
CDD plein temps	676	544	555	565	512	595
Temps partiel	524	456	444	478	419	481
Emplois aidés	555	475	447	462	435	503
Intérim, saisonnier	479	442	413	406	407	448
Ensemble	584	525	508	526	488	540

Lecture du tableau : le niveau de vie moyen des familles d'un enfant dans lesquelles une personne a un CDI à plein temps est de 661 euros.

par mois et par unité de consommation).

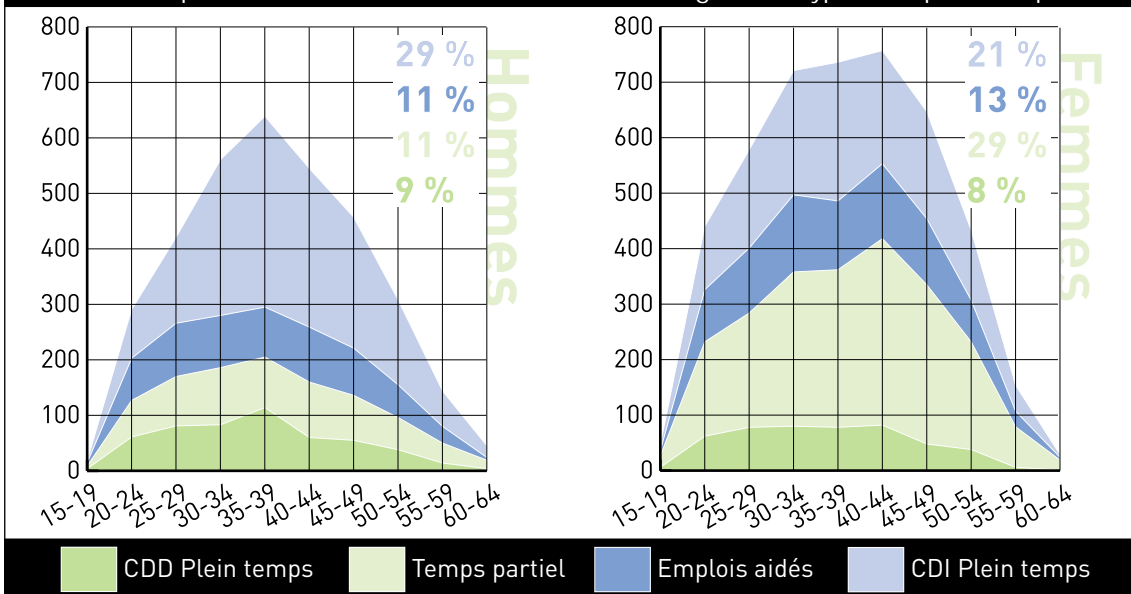
Au regard de ce tableau, même si la moyenne n'est qu'un indicateur, nous constatons que les personnes que nous rencontrons au Secours Catholique et qui travaillent, ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté : 540 euros. Les travailleurs intérimaires ou saisonniers ont le niveau de vie moyen le plus faible : 440 euros.

### Les femmes et les jeunes, premières victimes de la précarisation du travail

Parmi les personnes que nous accueillons au Secours Catholique, ce sont les femmes et les jeunes qui sont le plus touchés par la pauvreté attachée aux "formes précaires d'emploi".

13 % des femmes de plus de 25 ans accueillies au Secours Catholique sont en emploi aidé. ●●●

### Effectifs des personnes rencontrées selon le sexe, l'âge et le type d'emploi occupé



● ● ● Elles sont 29 % à travailler à temps partiel, contre 11 % pour les hommes, la présence d'enfants ne permettant pas toujours un travail à temps plein (38 % des personnes à temps partiel sont des mères isolées).

En revanche, l'emploi intérimaire ou saisonnier est fréquent chez les hommes : 21 % .

Enfin les emplois informels, petits boulots ou travail au noir, bien que très certainement sous-estimés, tiennent une part non négligeable dans toutes les tranches d'âge, environ 7 %. Il est certain que sans ce travail, de nombreuses familles ne pourraient survivre.

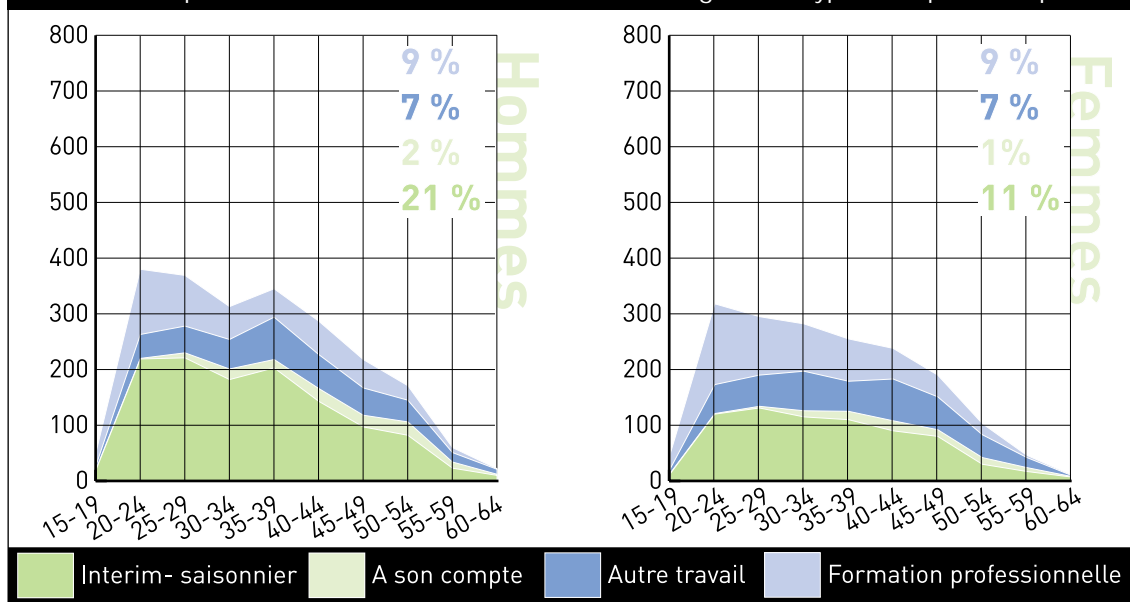
## Lorsque le travail devient source d'appauvrissement

Lorsque nous travaillons sur une estimation de l'avantage financier que procure un emploi par rapport à l'inactivité, nous constatons que si les emplois stables (de type CDI à temps plein) améliorent sensiblement le revenu du ménage, en revanche, l'emploi à temps partiel ne procure aucun changement décisif dans de nombreuses situations que nous rencontrons, notamment pour les familles monoparentales.

Deux exemples que nous rencontrons fréquemment :

Les mères seules avec un enfant rencontrées par le Secours Catholique ont un revenu mensuel moyen, toutes ressources confondues, de 670 euros lorsqu'elles sont au foyer, et de 715 euros lorsqu'elles ont un emploi à temps partiel, soit un gain de 45 euros.

Effectifs des personnes rencontrées selon le sexe, l'âge et le type d'emploi occupé



Si elles bénéficient d'un CDI à plein temps, le gain moyen passe à 366 euros.

Les mères seules avec deux enfants ont un revenu mensuel moyen de 768 euros lorsqu'elles sont au foyer. Si elles ont un emploi à temps partiel, leur revenu moyen est de 849 euros, soit un gain moyen de 81 euros par mois. Ce gain est de 460 euros pour un CDI à plein temps.

À supposer que de tels emplois soient effectivement accessibles, les emplois à temps

partiel ne procurent aucun avantage décisif sur les revenus disponibles, si l'on tient compte des frais qu'ils entraînent en transports et en garde d'enfants. Sauf conditions exceptionnelles de proximité pour la garde des enfants, ce type d'emploi entraîne même une diminution du revenu disponible. Cependant le choix de l'inactivité, s'il est rationnel au vu de ces constats, a néanmoins des conséquences non négligeables notamment pour les familles monoparentales. ■

## Commentaires

Par Gilbert Lagouanelle, directeur du pôle Action institutionnelle du Secours Catholique

# L'emploi précaire : le travail qui appauvrit

Le travail précaire appauvrit.

Les équipes du Secours Catholique en sont des témoins quotidiens. Trois salariés sur quatre rencontrés ont un emploi précaire.

Les femmes et les jeunes sont les premières victimes.

La fragilité est au cœur de leur vie.

L'intérim subi, les emplois aidés, les stages

de "formations-parking", les emplois dits informels ne sont souvent que des tâches pour pauvres, les emplois des pauvres.

Le développement du tout-précaire comme forme d'emploi ébranle, fissure et fait imploser le corps social.

Le séisme social et humain est déjà là. On en voit les effets

trop nombreux dans des zones sinistrées ou reléguées et parmi les personnes accueillies par notre association.

Certains appellent cette gouvernance le "traitement social du chômage", d'autres le "traitement social de l'emploi" ou au contraire son "traitement économique". D'autres prônent la flexibilité, la mobilité, l'adaptabilité...

Les maux et les recettes sont connus, identifiés, nommés : mondialisation, délocalisation, libéralisme, concurrence, réduction des coûts du travail, guerre économique...

Pour sauver l'emploi, on tue l'emploi durable pour l'emploi ajustable.

Les victimes collatérales que

sont les plus pauvres pèsent peu face à ces logiques économiques et politiques.

Au milieu de ces logiques, quelle place y a-t-il pour la personne la plus fragile, la plus vulnérable ? Peut-on construire son avenir sur du tout-précaire et du précaire durable ? Le précaire sème le désespoir. Or une vie se construit sur de la perspective, du projet, de l'espoir.

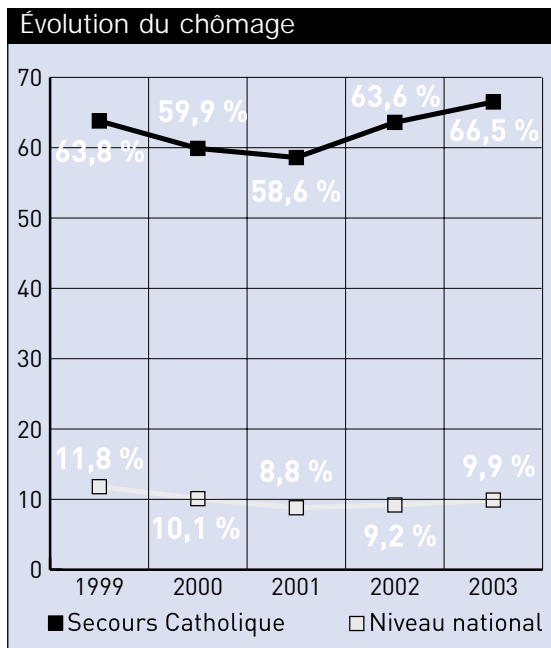
C'est à cet avenir meilleur qu'aspirent les personnes en difficulté rencontrées par le Secours Catholique. Il faut leur offrir d'autres voies que celles - sans issues - d'une précarité qui seule leur est offerte et accessible. Ils veulent d'un emploi "autrement".



© P. Delapierre / S.C.

## Chômage : les exclus en première ligne

L'embellie économique des années 1999 à 2001, laisse subsister un fort sous-emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Les situations d'extrême fragilité que nous rencontrons constituent un réservoir de main-d'œuvre peu qualifiée. Elles sortent du chômage dans une période de croissance mais y retournent dès que la conjoncture se dégrade, sans que leur situation se soit améliorée lors du passage par l'emploi.



*Lecture : en 2003 le taux de chômage des personnes accueillies au Secours Catholique est de 66,5 % alors qu'il est de 9,9 au niveau national*

Le ralentissement de la croissance, en 2002 et 2003, touche toute les catégories de population mais avec une amplitude encore plus forte pour les personnes en situation d'exclusion... Le taux de chômage des personnes accueillies au Secours Catholique passe de 58,6 % en 2001 à 63,6 % en 2002 pour atteindre 66,5% en 2003, soit une augmentation d'environ 8 % sur trois ans au Secours Catholique alors que sur la même

période on enregistre une hausse de 1 % au niveau national. Le taux de chômage des hommes accueillis est, dans l'ensemble, supérieur à celui des femmes 68,9 % contre 63,9 % en 2003. Il augmente avec l'âge alors que celui des femmes marque un léger fléchissement entre 25 et 45 ans (période durant laquelle elles sont souvent inactives du fait de l'arrivée d'enfants). Nous constatons, au Secours Catholique, comme dans l'ensemble de la population, que le taux de chômage augmente fortement à partir de 55 ans pour redescendre ensuite. À partir de 65 ans, la personne n'est plus considérée comme étant au chômage, cependant une partie des accueillis au Secours Catholique continuent à chercher un travail après cet âge, faute de revenus suffisants en provenance des retraites ou pensions.

### ■ Les recalés du système

Plus d'un quart des chômeurs que nous rencontrons dans nos accueils sont au chômage depuis deux ans ou plus.

Sur un marché du travail perturbé, ces personnes n'ont quasiment plus de possibilité d'accès à l'emploi.

66 % des demandeurs d'emploi que nous accueillons ne sont pas indemnisés.

Depuis 1999, la proportion de chômeurs non indemnisés décroît régulièrement au plan national (- 10 % de 1999 à 2003), alors qu'elle augmente au Secours Catholique (+ 10 % sur la même période). Il s'agit essentiellement de ●●●

**Évolution de la part du chômage non indemnisé dans le chômage total**

	1999	2000	2001	2002	2003
National (source Unedic)	46,4	45,7	42,5	38,8	36,7
Secours Catholique	55,0	57,4	60,7	64,1	66,2

*Lecture du tableau : en 1999, 46,4% de l'ensemble des chômeurs n'étaient pas indemnisés contre 55,0% des chômeurs rencontrés par le Secours Catholique*



● ● ● chômeurs en fin de droits, ou de personnes en attente d'indemnisation. En effet, les aller-retour permanents entre chômage et emploi s'accompagnent de ruptures dans les parcours administratifs, dans les ressources et dans la vie des personnes que nous rencontrons. Dans les statistiques publiées par l'UNEDIC, les raisons de la non-indemnisation évoluent :

la principale est le rejet des dossiers des personnes n'ayant pas de références de travail suffisantes pour leur ouvrir des droits. Ce sont en majorité des femmes et des jeunes. Pour autant, ces rejets diminuent avec 652 700 dossiers rejetés en 2002 contre 800 000 en 2000. Également en baisse le nombre des non-demandeurs (84 500 en 2000, 59 000 en 2002) et les dossiers classés sans suite (de 8100 en 2000 à moins de 3000 en 2002). En revanche, les dossiers en attente d'indemnisation (de 68 500 en 2000 à 102 400 en 2002), les interruptions momentanées (de 97 500 en 2000 à 135 600 en 2002) et les chômeurs en fin de droit (de 70 000 en 2000 à 100 400 en 2002), augmentent nettement. ■

## Commentaires

Par Gilbert Lagouanelle, directeur du pôle Action institutionnelle du Secours Catholique

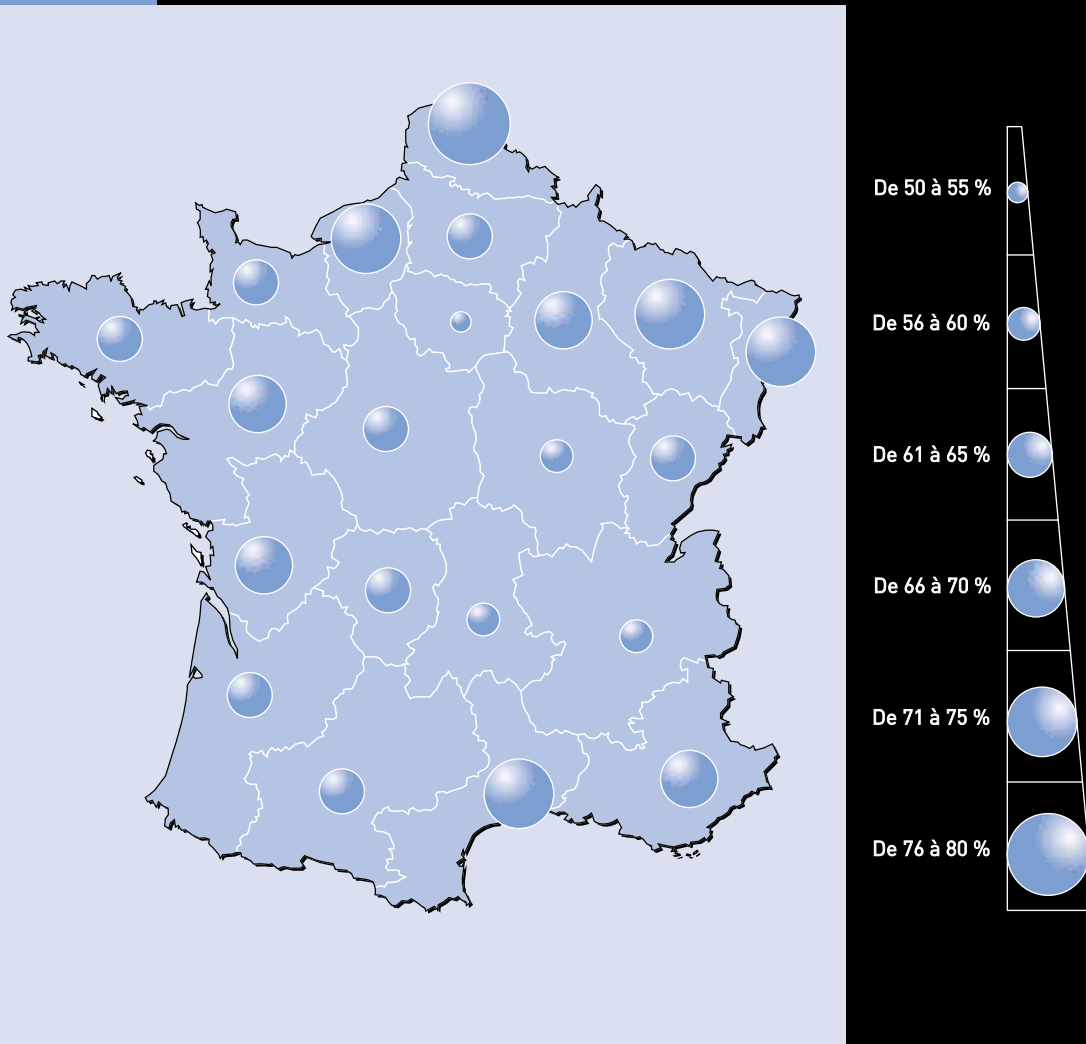
### Le chômage détruit

Le chômage est une "calamité sociale". Ses chiffres sont suivis à la loupe par tous les gouvernements. Les radiations mensuelles maîtrisent les statistiques. Les personnes qui ne sont plus indemnisées disparaissent des courbes du chômage. Elles n'ont plus d'existence. Elles portent désormais l'étiquette de "chômeurs non indemnisés". Elles tombent dans la trappe de l'oubli. Il est significatif de constater que le nombre de chômeurs non indemnisés

décroit régulièrement pour l'Unedic (10 % en 5 ans), alors qu'il progresse dans les mêmes proportions dans les accueils du Secours Catholique. On a beau rayer des noms des listings des demandeurs d'emploi, les personnes, elles, sont et restent toujours dans leur détresse. Une société ne peut se satisfaire d'une gestion structurelle du chômage, d'en faire un mal sinon nécessaire, du moins incompressible, produit de choix économiques.

Derrière ces choix, des personnes souffrent, se détruisent. Des liens sociaux se distendent. Des familles se disloquent. La personne humaine est agressée et atteinte dans ce qui fait son humanité, sa capacité à être actrice et créatrice dans la société. Une société de chômage est une société indigne. La question du partage du travail est encore et toujours posée. C'est l'humanité de la société qui est en jeu : un travail digne pour tous.

## Région Taux de chômage des personnes accueillies



Alsace	75,4 %	Centre	65,1 %	<b>Nord Pas de Calais</b>	<b>76,7 %</b>
Bretagne	65,8 %	Poitou Charentes	68,3 %	Picardie	61,6 %
Basse Normandie	64,6 %	Limousin	64,0 %	Champagne Ardennes	70,3 %
Haute Normandie	74,6 %	Auvergne	60,0 %	Lorraine	71,4 %
<b>Ile de France</b>	<b>52,3 %</b>	Rhône Alpes	57,5 %	Pays de la Loire	69,8 %
Midi Pyrénées	63,9 %	PACA	69,0 %	Franche Comté	64,9 %
Aquitaine	63,3 %	Languedoc Roussillon	71,7 %	Bourgogne	60,1 %



© E. Perriot / S.C.

# 4 L'inactivité contrainte des jeunes mères

Le Secours Catholique rencontre de plus en plus de personnes inactives (1). Entre 1999 et 2003, l'activité des personnes rencontrées a généralement baissé, sauf chez les plus jeunes. Si l'absence d'activité reste évidemment un facteur de pauvreté, le terme d'activité recouvre des situations très différentes : il peut s'agir d'une activité professionnelle, de chômage indemnisé ou enfin de chômage non indemnisé.

À l'exception des plus jeunes et des plus âgés, au Secours Catholique les femmes sont nettement moins souvent actives que les hommes : en 2003, globalement, 68,5 % des hommes rencontrés sont actifs, contre seulement 55,5 % des femmes. Mais la comparaison met encore en évidence d'autres caractéristiques des personnes accueillies.

Entre 25 et 55 ans, aussi bien les hommes que les femmes rencontrés ont un taux d'activité relativement faible : l'inactivité apparaît ainsi comme un facteur important de fragilité dans cette tranche d'âge.

On peut noter que les jeunes en difficulté sont dans la vie active plus tôt que l'ensemble de leur classe d'âge, ce qui veut dire principalement qu'ils ne poursuivent pas d'études. Le passage à une vie professionnelle stable risque d'être plus difficile pour ces jeunes entrés tôt et sans qualification sur le marché du travail.

### L'activité des hommes rencontrés décroît avec l'âge

Au niveau national, l'activité des hommes reste à peu près stable entre 25 et 55 ans, alors

qu'au Secours Catholique, elle ne cesse de décroître à partir de 25 ans. En ce qui concerne les femmes rencontrées par l'association, on note un léger fléchissement entre 25 et 40 ans, période qui correspond à la présence de jeunes enfants ; celui-ci n'est pas perceptible pour l'ensemble de la population.

### La plus forte cause d'inactivité des jeunes est la présence d'enfants auprès des jeunes femmes

On remarque que les jeunes femmes sont plus nombreuses dans les accueils que les jeunes hommes, et cela essentiellement en raison d'un type d'inactivité qui n'existe pour ainsi dire pas chez les hommes : "au foyer". Plus de la moitié des jeunes femmes rencontrées sont au foyer du fait, pour la plupart, qu'elles ont des enfants (3).

Elles sont aussi plus nombreuses à être étudiantes (13,4 % des femmes pour 8,9 % des hommes). Mais les jeunes invalides sont aussi fréquents chez les hommes et les femmes, ainsi que les personnes en inactivité "autre" (4) : l'errance concerne autant ●●●

Évolution de l'activité au plan national chez les personnes rencontrées (en %)					
		National (1)		Secours Catholique	
		1999	2003	1999	2003
Hommes	15-24 ans	31,9	33,3	70,2	74,8
	25-49 ans	94,7	94,2	74,3	73,6
	50 ans et plus	63,4	67,2	54,6	49,5
	Ensemble	74,4	74,6	70,2	68,5
Femmes	15-24 ans	24,4	26,5	57,4	58,6
	25-49 ans	79,2	81,1	60,5	58,7
	50 ans et plus	50,1	55,2	44,6	41,4
	Ensemble	61,4	63,4	57,4	55,5

Lecture du tableau : au plan national, 31,9% des hommes de 15 à 24 ans étaient « actifs » en 1999, ils sont 33,3% en 2003.

● ● ● les jeunes femmes que les jeunes hommes, du moins pour ceux qui sont accueillis au Secours Catholique.

La principale forme d'inactivité, chez les personnes rencontrées, concerne les femmes au foyer.

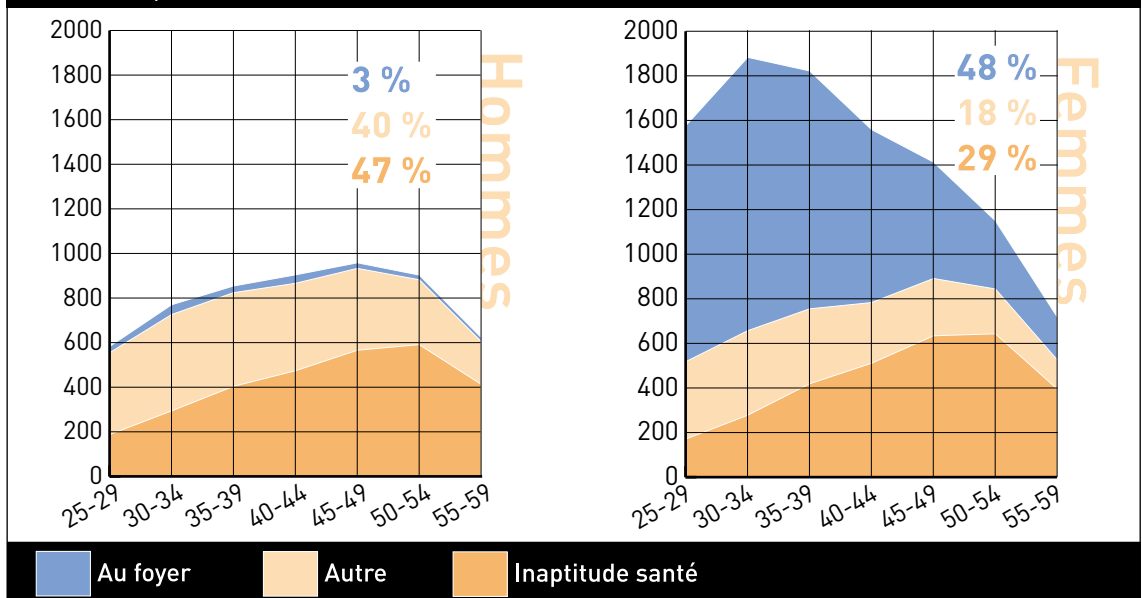
Elle connaît un maximum entre 30 et 35 ans et décroît ensuite rapidement à mesure que les enfants deviennent plus autonomes. Cette forme d'inactivité est étroitement liée à la monoparentalité. Les femmes qui se trouvent dans cette situation n'ont souvent aucun intérêt à travailler, compte tenu des temps de

travail et de transport qu'il faut compenser par des gardes d'enfants, alors que le salaire qu'elles peuvent espérer est faible.

### L'invalidité est une cause majeure et croissante d'inactivité entre 25 et 55 ans

Dans nos statistiques, l'invalidité représentait 27 % des causes d'inactivité en 1999, elle en représente 35 % en 2003. Ce phénomène n'est pas propre aux personnes rencontrées par le Secours Catholique : les dispositifs de préretraite se tarissant, les cessations d'activité ont tendance à se reporter sur d'autres dispositifs (5). Plus de 60 % des hommes ayant dépassé 50 ans que nous rencontrons n'ont plus d'activité professionnelle pour raisons de santé. Privés de ressources, ils font appel au Secours Catholique. À partir de 55 ans cette forme d'inactivité diminue, les personnes touchant leur retraite.

Autres emplois et formation



Niveau d'études selon l'âge en 2003					
	Difficultés à lire et/ou écrire	6 <sup>e</sup> - 5 <sup>e</sup>	Brevet, CAP, BEP	Bac ou plus	Ensemble
Moins de 25 ans	4,6%	38,4%	46,0%	11,0%	100,0%
25-39 ans	7,6%	49,1%	34,5%	8,8%	100,0%
40-49 ans	9,5%	57,2%	26,5%	6,8%	100,0%
50-59 ans	12,5%	61,5%	19,9%	6,1%	100,0%
60 ans et plus	25,9%	60,3%	10,2%	3,6%	100,0%

Lecture du tableau : en 2003, 4,6 % des jeunes de moins de 25 ans ont des difficultés à lire ou à écrire.

Évolution du niveau d'études des personnes rencontrées					
	Difficultés à lire et/ou écrire	6 <sup>e</sup> - 5 <sup>e</sup>	Brevet, CAP, BEP	Bac ou plus	Ensemble
Ensemble 1999	10,4%	57,0%	25,0%	7,6%	100,0%
Ensemble 2003	9,3%	51,9%	30,9%	8,0%	100,0%

Lecture du tableau : en 1999, 10,4% des personnes rencontrées ont des difficultés à lire ou écrire.

### Les personnes de plus de 60 ans sont essentiellement retraitées

Chez les plus de 60 ans, les effectifs des hommes et des femmes sont très semblables (1 178 hommes et 1 279 femmes) et plus des trois quarts de ces personnes sont retraitées. 187 sont invalides, 190 sont au foyer (avec une majorité de femmes), et 197 sont inactifs "autres", majoritairement des hommes.

### Le niveau d'études des personnes rencontrées augmente mais reste peu élevé

Nos données sur le niveau d'études sont partielles car la question n'est pas toujours facile à poser. Néanmoins elles portent sur 37 000 personnes en 2003 et ont donc une certaine validité.

Plus de la moitié des accueillis ont encore en

2003 un niveau d'études primaire (fin d'études en 6<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup>), mais de plus en plus ont un niveau secondaire (brevet, CAP, BEP). La proportion de personnes ayant des difficultés à lire et/ou écrire est particulièrement importante chez les personnes les plus âgées. Les plus jeunes ont un meilleur niveau de formation mais cela ne les met pas à l'abri de la pauvreté. ●●●

(1) La population active, au sens du Bureau International du travail, regroupe la population active occupée et les chômeurs (2)

L'activité dont il s'agit ici est strictement professionnelle : les personnes "inactives" sont celles qui n'ont pas d'activité professionnelle et qui n'en cherchent pas, mais elles peuvent avoir toutes sortes d'activités, en particulier bénévoles, sans que cela soit pris en compte.

(2) Insee. Regard sur la parité 2004. Taux d'activité du premier trimestre 2003.

(3) Sur 874 jeunes femmes au foyer, 542 sont des mères seules et 243 vivent en couple avec des enfants.

(4) Dans cette catégorie, on trouve principalement les personnes en errance, qui ne sont pas au moment de la rencontre, à la recherche d'un emploi.

(5) Moins de préretraités mais plus de quinquas malades ou inaptes, Valérie Devillechabrolle, Liaisons Sociales Magazine, janvier 2004.

● ● ● Plus de la moitié des personnes ayant des difficultés à lire ou écrire sont inactives (55,4 %), en raison de leur âge, mais aussi des types d'emploi qui leur sont accessibles ; ce n'est le cas que de 43 % des personnes ayant un niveau d'études primaire et de 31,4 % des personnes ayant un niveau d'étu-

des secondaires. Mais 39,8 % des personnes ayant un niveau égal ou supérieur au bac sont inactives et les étudiants ne forment pas la majorité de cette catégorie.

Il est frappant de voir en de nombreux points de cette étude l'énergie déployée par les personnes que nous rencontrons pour améliorer leur situation : elles commencent leur vie active plus tôt, la continuent plus tard, travaillent même quand leur situation n'en est pas améliorée, endurent les ruptures d'emploi et de ressources, sans parler de tout ce qui n'apparaît pas ici comme les difficultés administratives, les difficultés à se loger dans ces conditions, la fatigue physique et morale, etc. ■

## Commentaires

Par Gilbert Lagouanelle, directeur du pôle Action institutionnelle du Secours Catholique

### Le désespoir des inactifs

L'inactivité contrainte, à l'opposé des idées reçues ou des stéréotypes, n'est pas toujours le fruit de la paresse ou de la nonchalance. Elle peut être la conséquence de multiples démarches, de recherches d'emploi restées infructueuses. Elles finissent par fragiliser, par user. Elles font tomber les personnes dans un découragement profond et durable. L'inactivité est aussi le produit d'incohérences dans des orientations politiques et sociales.

Le choix du tout-précaire et le maintien d'un chômage de masse mènent à l'impasse. Ils portent atteinte à la dignité humaine. 35 % des personnes inactives rencontrées par le Secours Catholique ont des problèmes d'invalidité ou de handicap. Travailler en permanence en emplois précaires, être durablement au chômage détériore gravement la santé et aboutit à l'invalidité, puis à l'inactivité. Après 50 ans, plus de 60 % des hommes sont dans cette situation. Les portes de l'emploi

se ferment irrémédiablement. Le coût social est exorbitant, le coût humain désastreux. L'inactivité contrainte porte atteinte à la dignité de l'homme. L'enjeu est de repenser l'économie du travail, en remettant la personne humaine au cœur de l'économie. Nous avons la conviction que l'économie est avant tout pour l'homme et non l'homme pour l'économie. Rien ne justifie que pour certaines personnes l'accès au travail reste ou devienne impossible, en particulier pour les salariés les plus fragiles.

---

**Sources statistiques :** Dominique Saint-Macary Département  
Méthodes / Statistiques **Rédaction :** Département Relation Médias  
& Gilbert Lagouanelle **Maquette :** G. Seyral-Département Messages  
& publications **Photo couverture :** L. Charrier **Fabrication :** S. Routier  
Département Fadip **Tirage :** 2 200 exemplaires



**Département Relations Médias**

e-mail : [dept-relations-medias@secours-catholique.asso.fr](mailto:dept-relations-medias@secours-catholique.asso.fr)

Tél : 01 45 49 73 23 / Fax : 01 45 49 74 19

[www.secours-catholique.asso.fr](http://www.secours-catholique.asso.fr)